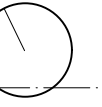


Plan R+1



NORD

Façade

- > Mise en place de la structure de la façade en bois
- la façade portera une partie de la charpente et devra être dimensionnée en fonction et prévoir les points de liaisons adéquats avec celle ci, y compris platines de fixation et barrières anti remontées capillaires
- la façade sera posée sur le muret mis en place par le maçon (voir coordination avec le lot Maçonnerie pour les points d'accroche nécessaires)
- y compris les supports de la porte, des deux ouvrants de ventilation, et de la porte de garage
- la structure prévoira la mise en place d'un chéneau intégré (voir coordination avec le bardeur)

Charpente

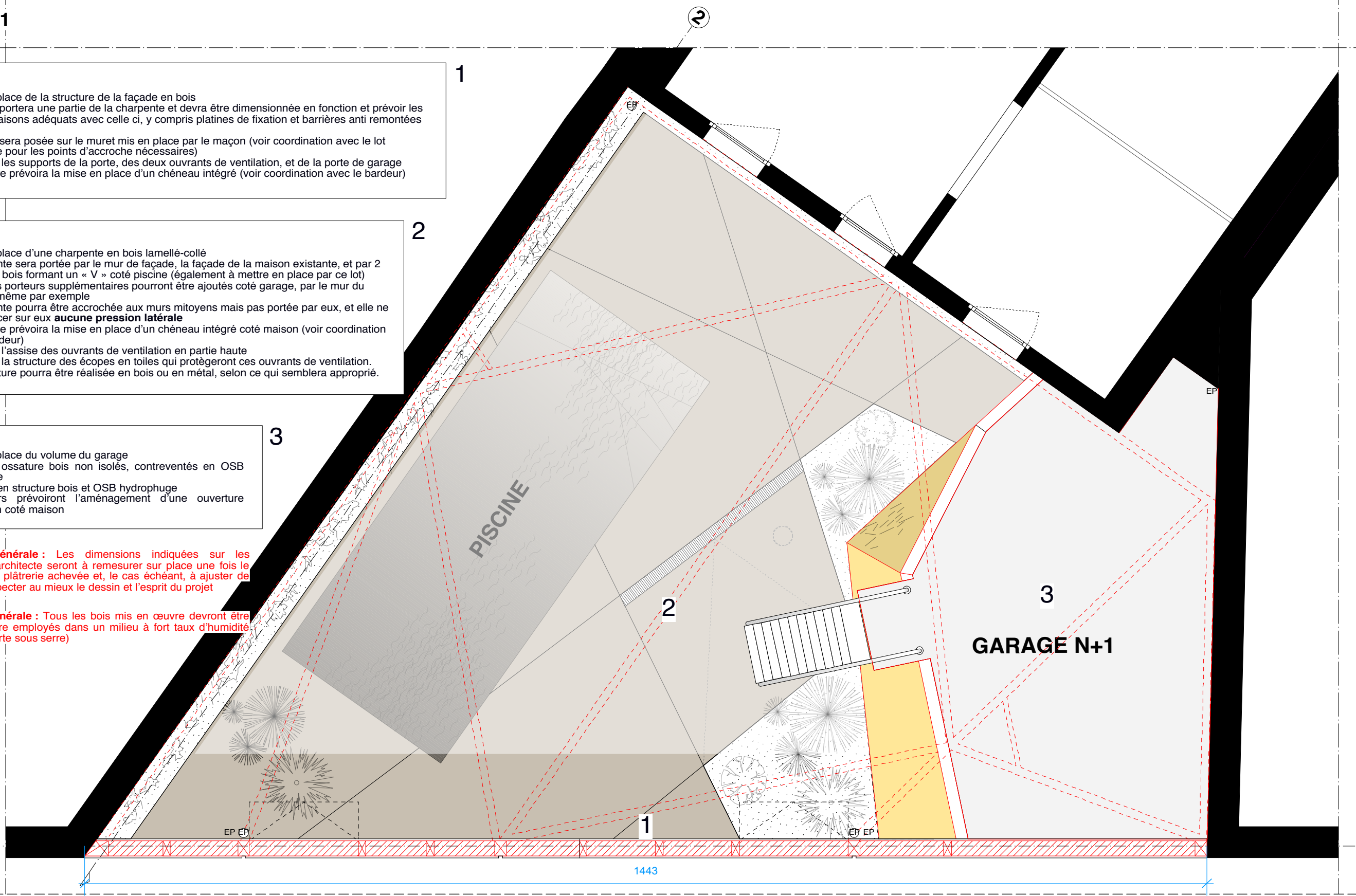
- > Mise en place d'une charpente en bois lamellé-collé
- la charpente sera portée par le mur de façade, la façade de la maison existante, et par 2 poteaux en bois formant un « V » coté piscine (également à mettre en place par ce lot)
- des points porteurs supplémentaires pourront être ajoutés coté garage, par le mur du garage lui même par exemple
- la charpente pourra être accrochée aux murs mitoyens mais pas portée par eux, et elle ne devra exercer sur eux **aucune pression latérale**
- la structure prévoira la mise en place d'un chéneau intégré coté maison (voir coordination avec le bardeur)
- y compris l'assise des ouvrants de ventilation en partie haute
- y compris la structure des écopés en toiles qui protégeront ces ouvrants de ventilation. Cette structure pourra être réalisée en bois ou en métal, selon ce qui semblera approprié.

Garage

- > Mise en place du volume du garage
- murs en ossature bois non isolés, contreventés en OSB hydrophuge
- plancher en structure bois et OSB hydrophuge
- les murs prévoiront l'aménagement d'une ouverture ≈200x90cm coté maison

Remarque générale : Les dimensions indiquées sur les documents d'architecte seront à remesurer sur place une fois le doublage et la plâtrerie achevée et, le cas échéant, à ajuster de manière à respecter au mieux le dessin et l'esprit du projet

Remarque générale : Tous les bois mis en œuvre devront être traités pour être employés dans un milieu à fort taux d'humidité (piscine couverte sous serre)



EP AP PRO ACT EXE DET AOR

ARCHITECTE :

elua® / Clément Miglierina - 32 rue de Rivière 33000 Bordeaux

PROJET :

169 rue David Johnston 33000 Bordeaux

NUMERO :

DOCUMENTS :

Dossier de Consultation de Entreprises

ECHELLE :

1/50

MAITRISE D'OUVRAGE :

M&Mme Vove

PHASES :

DCE

EMETTEUR :

architecte

TITRES :

Plan R+1

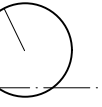
DATE :

04/07/17



1 - Aucune modification ou reproduction - même partielle - de ce document ne peut être faite sans l'accord de l'architecte qui conserve l'entière propriété intellectuelle & artistique conformément à la loi du 1er juillet 1992.
 2 - Tous dessins, détails, plans et images définissent l'aspect architectural de l'ouvrage et n'altèrent en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seuls les côtes, les gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératifs. Les côtes définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et les plans d'exécution des entreprises.
 3 - Toutes les côtes qui se rapportent à l'existant sont à vérifier sur place.

PCMI2 - Plan de charpente



NORD

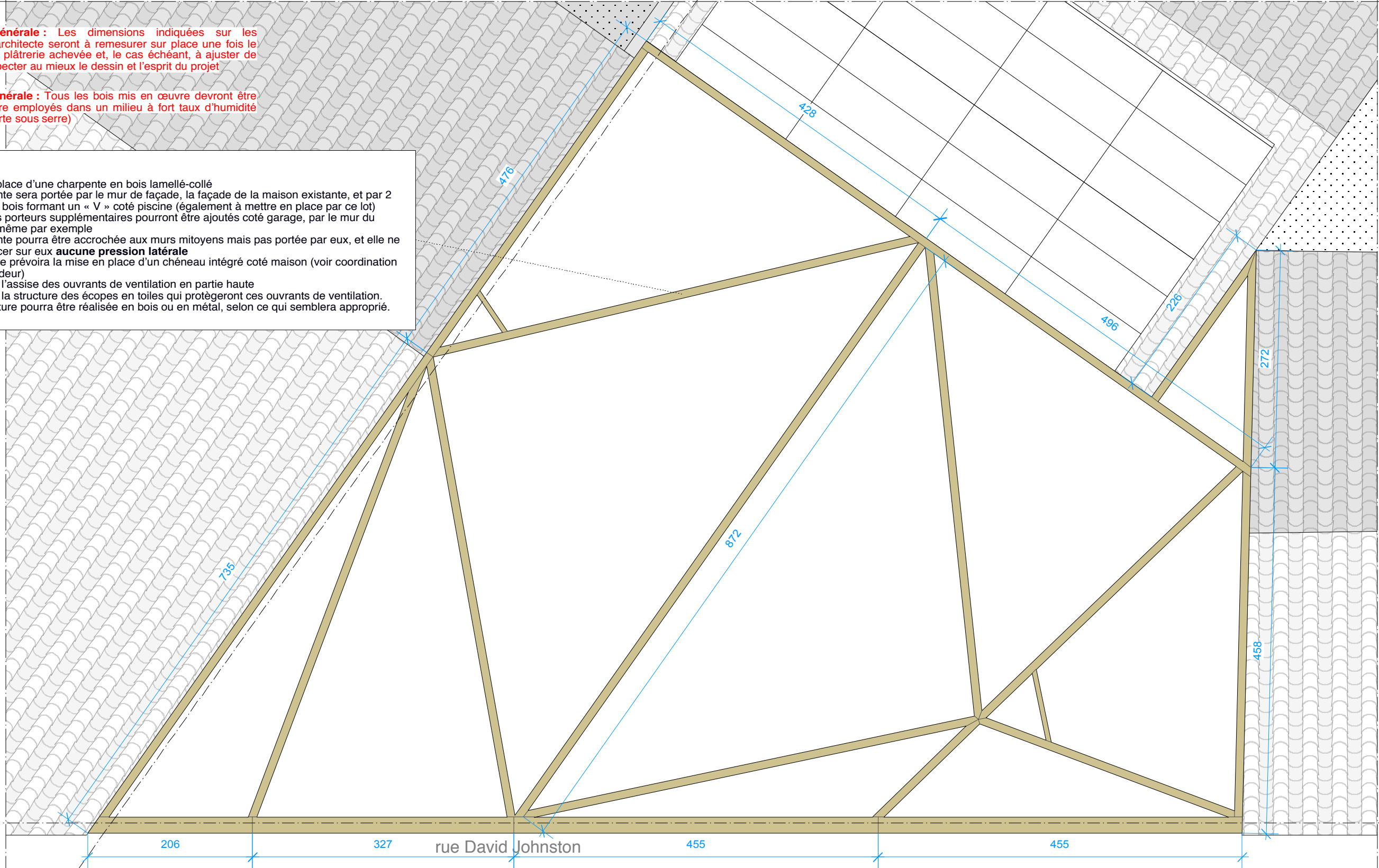
Remarque générale : Les dimensions indiquées sur les documents d'architecte seront à remesurer sur place une fois le doublage et la plâtrerie achevée et, le cas échéant, à ajuster de manière à respecter au mieux le dessin et l'esprit du projet

Remarque générale : Tous les bois mis en œuvre devront être traités pour être employés dans un milieu à fort taux d'humidité (piscine couverte sous serre)

Charpente

> Mise en place d'une charpente en bois lamellé-collé

- la charpente sera portée par le mur de façade, la façade de la maison existante, et par 2 poteaux en bois formant un « V » coté piscine (également à mettre en place par ce lot)
- des points porteurs supplémentaires pourront être ajoutés coté garage, par le mur du garage lui même par exemple
- la charpente pourra être accrochée aux murs mitoyens mais pas portée par eux, et elle ne devra exercer sur eux **aucune pression latérale**
- la structure prévoira la mise en place d'un chéneau intégré coté maison (voir coordination avec le bardeur)
- y compris l'assise des ouvrants de ventilation en partie haute
- y compris la structure des écopés en toiles qui protégeront ces ouvrants de ventilation. Cette structure pourra être réalisée en bois ou en métal, selon ce qui semblera approprié.



EP AP PRO ACT EXE DET AOR

ARCHITECTE :

elua® / Clément Miglierina - 32 rue de Rivière 33000 Bordeaux

PROJET : 169 rue David Johnston 33000 Bordeaux NUMERO :

DOCUMENTS : Dossier de Consultation de Entreprises ECHELLE : 1/50

MAITRISE D'OUVRAGE :

M&Mme Vove

PHASES : DCE EMETTEUR : architecte

TITRES : Plan de charpente DATE : 04/07/17



1 - Aucune modification ou reproduction - même partielle - de ce document ne peut être faite sans l'accord de l'architecte qui conserve l'entière propriété intellectuelle & artistique conformément à la loi du 1er juillet 1992.
 2 - Tous dessins, détails, plans et images définissent l'aspect architectural de l'ouvrage et n'entraînent en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seuls les cotés, les gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératifs. Les cotés définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et les plans d'exécution des entreprises.
 3 - Toutes les cotés qui se rapportent à l'existant sont à vérifier sur place.

Plan du rez de chaussée



Remarque générale : Tous les bois mis en œuvre devront être traités pour être employés dans un milieu à fort taux d'humidité (piscine couverte sous serre)

1

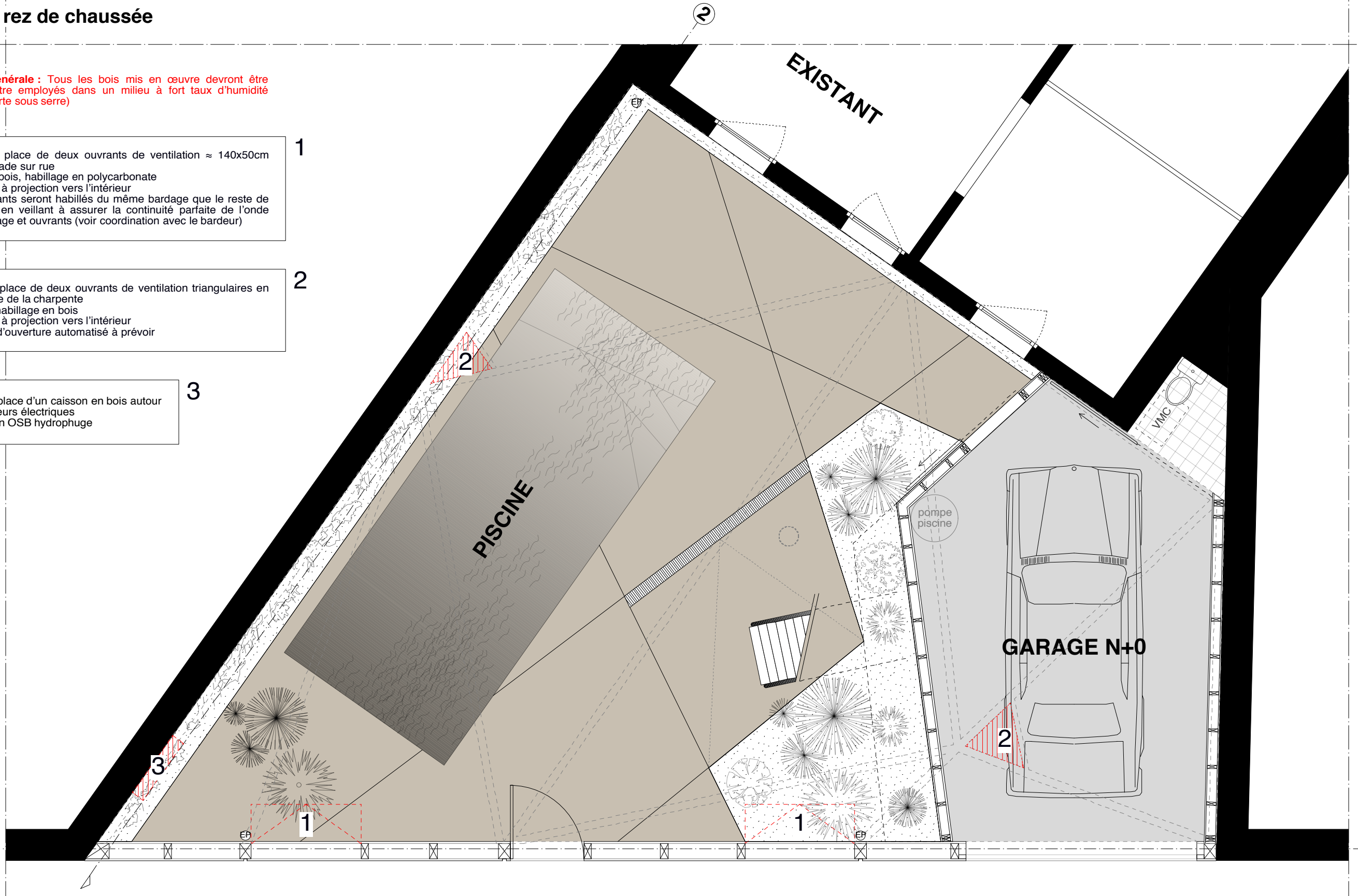
- > Mise en place de deux ouvrants de ventilation ≈ 140x50cm dans la façade sur rue
- cadre en bois, habillage en polycarbonate
- ouverture à projection vers l'intérieur
- ces ouvrants seront habillés du même bardage que le reste de la façade, en veillant à assurer la continuité parfaite de l'onde entre bardage et ouvrants (voir coordination avec le bardeur)

2

- > Mise en place de deux ouvrants de ventilation triangulaires en partie haute de la charpente
- cadre et habillage en bois
- ouverture à projection vers l'intérieur
- système d'ouverture automatisé à prévoir

3

- > Mise en place d'un caisson en bois autour des compteurs électriques
- caisson en OSB hydrophuge



EP AP PRO ACT EXE DET AOR	ARCHITECTE : elua® / Clément Miglierina - 32 rue de Rivière 33000 Bordeaux	PROJET : 169 rue David Johnston 33000 Bordeaux	NUMERO :	
	MAITRISE D'OUVRAGE : M&Mme Vove	DOCUMENTS : Dossier de Consultation de Entreprises	ECHELLE : 1/50	
	TITRES :	PHASES : DCE	EMETTEUR : architecte	
	Plan RdC	DATE : 04/07/17		

1 - Aucune modification ou reproduction - même partielle - de ce document ne peut être faite sans l'accord de l'architecte qui conserve l'entière propriété intellectuelle & artistique conformément à la loi du 1er juillet 1992.
 2 - Tous dessins, détails, plans et images définissent l'aspect architectural de l'ouvrage et n'altèrent en rien la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des détails d'exécution qu'elle doit fournir. Seuls les côtés, les gabarits extérieurs des éléments architecturaux sont impératifs. Les côtés définissant la structure interne des ouvrages sont données à titre indicatif, elles doivent être confirmées par la cellule de synthèse et les plans d'exécution des entreprises.
 3 - Toutes les cotes qui se rapportent à l'existant sont à vérifier sur place.